Dynamique de la stratification sociale

Louis Chauvel, 2007, « La dynamique de la stratification sociale », in R. CASTEL, L. CHAUVEL, D. MERLLIÉ, E. NEVEU, T. PIKETTY (dir.), Les mutations de la société française, Paris, La Découverte, p. 32-55.

L'analyse de la dynamique de la stratification sociale met en jeu des aspects nombreux. Le premier relève de la problématique générale et de la complexité des approches ; en deuxième lieu, il s'agit de repérer les différentes tendances à l'œuvre dans les mutations de la stratification sociale ; dans une troisième partie, il s'agira de proposer des éléments théoriques permettant de rendre compte de ces évolutions.

Enjeux et complexité du problème des inégalités

Problématisation : trois enjeux de l'analyse de la stratification sociale

Depuis vingt ans, la dynamique des systèmes de stratification sociale et le devenir des inégalités économiques sont devenus un champ florissant des sciences économiques et sociales, aux Etats-Unis comme en Europe. La question la dynamique des inégalités et plus généralement de la stratification sociale, se pose aujourd'hui avec acuité et dissimule trois enjeux principaux : d'abord, celui des descriptions les plus appropriées qui ne cessent de faire débat ; ensuite, de l'évaluation des conséquences des inégalités sur équilibres de la société ; enfin, celui, normatif, concernant ce que les inégalités devraient être.

Le premier enjeu est avant tout celui de la connaissance descriptive. Alors que l'on pourrait croire la question simple, la complexité des sociétés contemporaines implique que derrière les apparents consensus se développent des débats complexes. Vilfredo Pareto (1894-1896), qui a proposé la première formule mathématique destinée à décrire la répartition des richesses, a formulé une loi (celle dite des 20/80, selon laquelle 20 % de la population détient 80 % des richesses) posant l'invariabilité dans le temps et selon les pays des inégalités économiques. Cette loi d'invariance a été largement remise en cause au cours des décennies récentes, et l'on peut montrer qu'il existe de larges marges de choix historiques. Avec la multiplication des instruments de mesure, la diversification

des approches et des lectures, et la complexification des sociétés elles-mêmes, les descriptions font l'objet de débats subtils.

Le deuxième enjeu est celui des conséquences de la stratification et des inégalités, notamment en termes de stabilité sociale. Depuis Alexis de Tocqueville (1835-1840), la question de l'inégalité est centrale dans l'évaluation des risques politiques qui pèsent sur le système social : « Presque toutes les révolutions qui ont changé la face des peuples ont été faites pour consacrer ou pour détruire l'égalité. (…) Si donc vous pouvez fonder un état de société où chacun ait quelque chose à garder et peu à prendre, vous aurez beaucoup fait pour la paix du monde. » (Alexis de Tocqueville, 1840, *De la Démocratie en Amérique*, T. II, 3e partie, Chap. XXI). Ignorer la question des inégalités pourrait nous confronter au risque permanent de conflagration sociale. Ainsi, la baisse séculaire des inégalités économiques qu'il s'agira de discuter pourrait être propice au renforcement de la cohésion et donc la solidité des sociétés et inversement des inégalités croissantes pourraient la fragiliser. A l'opposé de cette lecture inquiète des inégalités, d'autres auteurs suggèrent que, sans inégalité, l'incitation à l'effort et la rétribution de l'implication dans le travail pourraient disparaître ; cet aiguillon du progrès, si trop d'égalité parvenait à l'émousser, pourrait induire une stagnation économique voire une déstabilisation du système sociale. Trancher entre ces deux thèses est évidemment difficile.

Le troisième enjeu est aussi le premier, historiquement : lorsque Aristote s'interroge sur ce que les inégalités devraient être et sur la justice sociale, l'enjeu normatif est au premier plan. Selon Aristote, la vie bonne est celle située à distance des extrêmes, et la société la meilleure est celle constituée autour des classes intermédiaires entre l'extrême richesse et l'extrême pauvreté. Pour autant, l'égalité parfaite (le traitement égal d'êtres inégaux) pourrait être injuste : mieux vaudrait une égalité proportionnelle au mérite. Ce débat est éternel.

Dans ce chapitre, cet enjeu normatif sera peu abordé, et le deuxième point, celui qui évalue la stabilité sociale, sera moins central que le premier, plus descriptif. Pourtant, il faut être conscient que la thématique des inégalités soulève des questions cruciales : le modèle de croissance suivi par telle et telle nation est-il réellement facteur de progrès, et pour qui ? Le coût économique de la protection sociale est-il exorbitant ? Le coût social d'une concurrence exacerbée mène-t-il sur une impasse ? Tel modèle de développement confronte-t-il le système à des

tensions croissantes ? Ces questions ultimes sont importantes, mais elles exigent avant tout de connaître les réalités de la stratification sociale.

La diversité des approches

La stratification sociale, l'analyse des inégalités et l'ensemble des questions qui les mettent en jeu sont d'une extrême complexité. Il est en effet à peu près impossible de réduire à un seul et unique aspect la diversité des réalités et des approches. Il s'agit dès lors d'accepter cette complexité par une lecture ouverte, critique à l'égard des prénotions, et capable de concevoir les grandes oppositions entre les points de vue et de repérer ce qui fait débat dans les analyses.

Ces approches sont diverses et le plus souvent complémentaires, non exclusives les unes des autres, et tendent chacune à souligner certains aspects et à passer d'autres sous silence. Surtout, chaque point de vue privilégie un aspect et une lecture, qui prête à une théorisation implicite et spécifique du social. Ces grandes distinctions dans les approches relèvent avant tout de l'opposition entre hiérarchie et différence, et d'autre part entre vision discontinuiste et une vision continuiste :

- Hiérarchisation *versus* différenciation : entre inégalité et distinction

Si chacun était identique aux autres, il ne pourrait exister d'inégalité. Inversement, les différences entre individus (concernant leur sexe, âge, région, etc.) ne sont pas nécessairement des inégalités. Pour qu'il y ait des inégalités, il faut qu'il existe des ressources socialement prisées et caractérisées par leur rareté (naturelle ou non), inégalement réparties entre les individus, permettant ainsi de repérer une échelle hiérarchique.

A l'inverse, il pourrait donc exister des formes de différenciation sans hiérarchisation, comme ce pourrait être le cas *a priori* des différences sociales et culturelles liées à l'appartenance ethnique, religieuse, d'âge ou de genre (femmes et hommes). Evidemment, *a posteriori*, les situations sont bien plus complexes : certaines de ces différences sont en effet détournées au long de processus sociaux complexes pour imposer des hiérarchies entre de tels groupes, comme on le comprend vite lorsque l'on étudie les rapports de genre. Le risque d'une vision hiérarchique serait dès lors de renforcer l'idée d'inégalités univoques, comme le risque de l'approche différentialiste est de passer à côté d'inégalités habilement dissimulées. Néanmoins, toute la stratification sociale pourrait ne pas être réduite à une question de hiérarchie. Chez de nombreux sociologues, l'idée générale est

que, de plus en plus, les inégalités, en particulier celles léguées de génération en génération, déclineraient et laisseraient la place à des différences choisies de styles de vie et de préférences culturelles et symboliques non hiérarchisées. La démonstration de la pertinence de cette idée très discutable est moins évidente que l'on ne le suppose souvent.

Deux types d'approche de la stratification

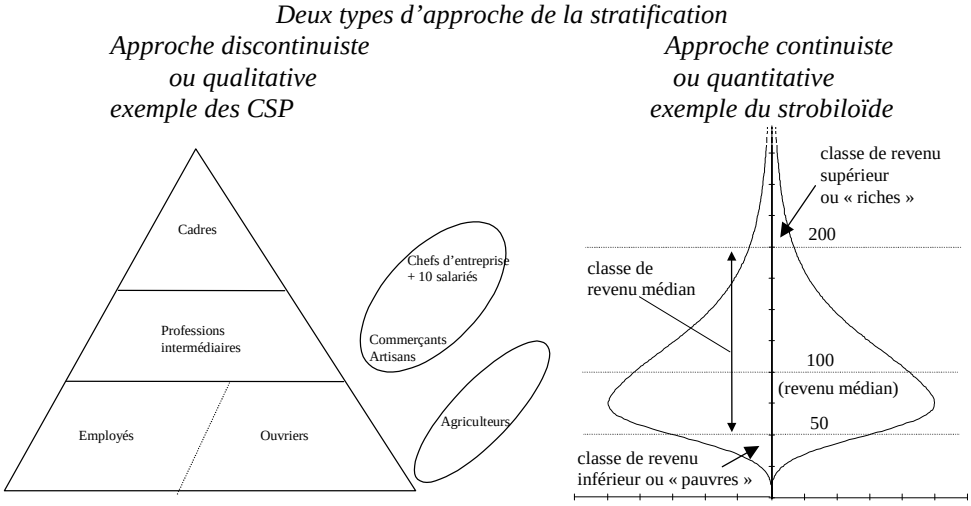

- Approches discontinues *versus* continues : entre oppositions qualitatives et inégalités quantitatives

Une seconde distinction majeure oppose les lectures qualitatives (ou discontinues) de la stratification sociale vue comme constituée de groupes différents ou de catégories séparées par des frontières et des lectures quantitatives (ou continues) fondées sur l'idée qu'il existe des grandeurs (des échelles de mesure) permettant de positionner les individus sur un continuum allant du plus au moins.

Les premières approches sont plus pertinentes notamment lorsque l'on s'intéresse à la profession et à l'activité économique des individus : on est avocat ou chaudronnier avant d'être membre du premier ou du dernier décile des revenus. Dès lors, les approches en termes de classes sociales comme celles en termes de CS (voir encadré) relèvent de cette vision où l'enjeu et le repérage de frontières entre groupes distincts, voire de fractures lorsque les oppositions s'exacerbent. Les secondes approches, continuistes, sont plus pertinentes lorsque l'on s'intéresse à la quantité de ressources rares ou socialement prisées dont disposent les individus pour améliorer leurs conditions d'existence, et lorsqu'il existe des gradations infinies entre les positions extrêmes. L'intensification des inégalités s'analysent

alors en termes de polarisation, lorsque les échelons intermédiaires se vident au profit des extrêmes opposés. Le danger général des approches qualitatives est de surévaluer souvent l'étanchéité des frontières entre groupes et d'ignorer de nombreuses nuances ; inversement, les approches quantitatives peuvent confronter au risque de nier des frontières sociales auxquelles les acteurs sociaux sont effectivement confrontées et de surévaluer l'unité du corps social.

Les catégories socioprofessionnelles comme modèle simplifié de la société

Depuis les années cinquante, les catégories socioprofessionnelles (CS), élaborées au sein de l'INSEE, se sont imposées en France comme le principal outil d'analyse de la statistique sociale permettant de repérer la position des individus dans le monde productif du point de vue de leur profession. Desrosières et Thévenot (1988), qui participèrent à l'équipe d'élaboration de la nouvelle grille de 1982 dite des Professions et catégories sociales *(PCS) qui a succédé aux* Catégories socio-professionnelles *(CSP) de 1954, en ont établi l'histoire succincte.*

La CS permet repérer empiriquement, sous une forme neutralisée, une notion assez proche en définitive de celle de « classe sociale », sans avoir à en prononcer le nom. La logique du regroupement repose sur les conventions collectives, qui reflètent la reconnaissance sociale d'une communauté d'intérêts par les membres des différents corps de métiers, professions, niveaux hiérarchiques, etc., au travers des négociations. L'outil résume ainsi (Héran, 1997) à la fois la position hiérarchique, le statut (salarié public ou privé, indépendant) et le secteur d'activité.

Il en résulte une division de la société selon des clivages multiples qui synthétisent les grandes divisions connues : l'opposition entre salariat et indépendants, celle au sein du salariat entre cadres et catégories d'exécution routinisée, celle enfin entre secteurs d'activité. Au plus haut degré de synthèse, les CSP font apparaître 6 groupes typiques — les chiffres renvoient à la codification standard — : (1) les agriculteurs ; (2) les artisans-commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés (les « patrons ») ; (3) les cadres (dits aussi « cadres et professions intellectuelles supérieures »), qui forment l'élite du salariat (plus les professions libérales) ; (5) les employés et (6) les ouvriers, c'est-à-dire les exécutants du travail conçu comme routinier respectivement dans les services et dans l'industrie ; (4) les « professions intermédiaires », archétype des « classes moyennes », méritent leur nom et apparaissent comme une catégorie-pivot entre dirigeants et routiniers, entre expertise et production standardisée. La polarisation entre cadres et ouvriers (on devrait plus généralement leur adjoindre les employés) permet de prendre la mesure de l'étendue du spectre social au sein même du salariat, entre d'une part une population relativement privilégiée de petite taille sans être rare (13 % de la population active), et d'autre part les catégories sociales les plus modestes. Moins spectaculaire que la description du

gouffre qui sépare l'élite économique des victimes de l'exclusion sociale, le repérage des différences entre ces deux groupes permet de lire la banalité des inégalités structurées par des différences de ressources économiques ou de toute autre nature.

Schéma des approches de la stratification sociale

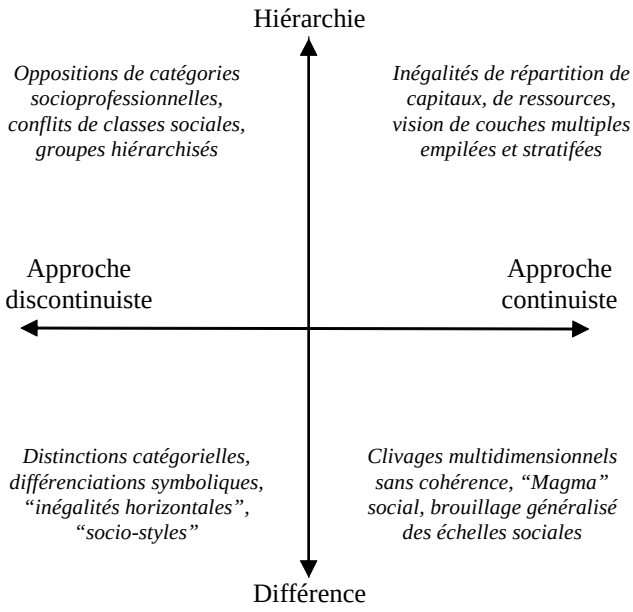

Source :les jeux de positions relatives sont figurées sur ce plan, mails les frontières entre ces approches ne sont pas réellement étanches.

Ces deux divisions entre approches sont complémentaires : si l'on dispose verticalement l'opposition hiérarchie *versus* différence, et horizontalement celle discontinuiste *versus* continuiste, différentes lectures contemporaines de la stratification sociale apparaissent. En haut à gauche sont les lectures les plus classiques en termes de catégories, classes ou groupes sociaux ; en haut à droite celles en termes d'inégalité de répartition ; en bas à gauche, des lectures de les différenciation non hiérarchique, habituelles notamment chez les auteurs de la postmodernité comme (Stefan Hradil) qui développe l'idée d'« inégalités horizontales » ; en bas à droite, des visions de la société comme jeu de positions multiples et déstructurées, comme c'est le cas d'approches en termes de « société nivelée de classes moyennes » (Helmut Schelsky). Derrière ces représentations du social se dissimulent des hypothèses implicites sur la dynamique des sociétés contemporaines, en particulier celle selon laquelle des inégalités font place à la

différence, ce qu'il s'agit d'expliciter plus avant à la lumière des mutations sociales contemporaines.

Les constats empiriques de la dynamique sociale

Ces différentes façons de considérer la stratification sociale ont permis de repérer des changements majeurs. L'approche en termes de CS a permis d'émettre différents diagnostics sur le devenir de la structure sociale.

l'expansion du salariat et la tertiarisation

Au cours des « Trente glorieuses » 1945-1975, époque marqué par des mutations fondamentales de l'économie et de la société française contemporaine, le déclin des professions indépendantes d'agriculteurs, artisans et commerçants, et notamment des plus modestes est allé de pair avec l'expansion numérique des salariés dans le système productif : la salarisation (parfois : salarialisation). Ce changement de la démographie des emplois s'est accompagné d'une construction politique et institutionnelle des « droits salariaux » (retraite, santé, chômage, etc.) organisés par les partenaires sociaux. Cette expansion fut surtout sensible dans le courant des années soixante et soixante-dix et s'est nettement ralentie depuis.

2. Part des CSP dans la population active (1969-2000)

en % du total

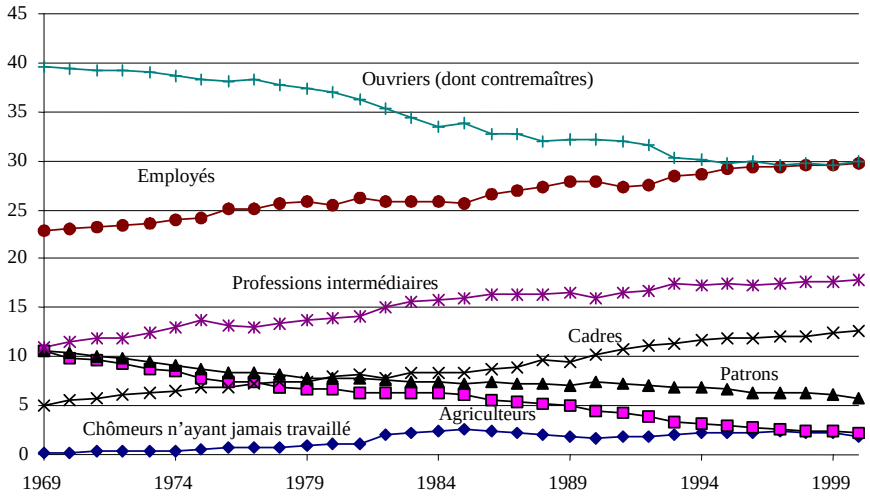

Source : Enquêtes Emploi (1969-2000), enquêtes obtenues auprès de Irène Fournier, LASMAS-IDL/IRESCO.
Note : les chômeurs sont classés en fonction de leur profession précédente

La tertiarisation est quant à elle la dynamique d'expansion des métiers des services, qu'ils soient qualifiés ou non, et de déclin concomitant des professions manuelles de l'agriculture depuis la libération puis de l'industrie à partir du milieu des années soixante-dix. Cette expansion du secteur des services ne correspond pas aussi nécessairement que l'on aurait pu le croire à une mobilité ascendante, parfois bien au contraire, comme c'est le cas d'une ouvrière qualifiée devenant caissière de grande surface.

La « moyennisation » et l' « aspiration vers le haut »

Un double mouvement hiérarchique a été aussi observé : d'une part une « moyennisation », c'est-à-dire le développement des couches sociales « moyennes » ou intermédiaires, correspondant à la PCS des « professions intermédiaires » ; d'autre part une « aspiration ou le glissement vers le haut » (*upgrading* en anglais), qui qualifie le mouvement d'expansion des catégories hiérarchiques les plus élevées, d'où une vraisemblable mobilité structurelle depuis les catégories les plus modestes.

Si les deux premiers arguments (salarisation et tertiarisation) ne font guère débat, les diagnostics en termes de moyennisation et d'expansion des catégories supérieures sont de plus de plus controversés : acceptés pour les Trente Glorieuses, de tels diagnostics semblent plus difficiles à établir depuis le milieu des années quatre-vingt et pourraient même porter à se méprendre. Les « professions intermédiaires », cet ensemble de cadres B de la fonction publique et d'équivalents du privé, de techniciens, de travailleurs sociaux, d'infirmiers et d'instituteurs et assimilés que l'on appelait naguère les « cadres moyens », dans la mesure où leur position n'est ni celle d'exécutants, ni celle de salariés de direction ou de conception, ont longtemps été l'archétype des classes moyennes. Sans néanmoins décliner, cette catégorie a connu un freinage important de sa croissance. C'est notamment la conséquence du déclin des recrutements de titulaires de la fonction publique de près d'un tiers en vingt ans, mais pas exclusivement.

Le diagnostic d'expansion des catégories supérieures et de déclin des catégories modestes est en apparence mieux fondé lorsque l'on considère l'emploi : numériquement, les cadres sont la seule CS en nette expansion. Même pour la période récente, l'aspiration vers le haut semble fondée. Néanmoins, deux critiques y ont été opposées. D'une part, ce ne serait pas la même chose que d'être

cadre en 1964, lorsque la catégorie représentait 5 % de l'emploi, et en 2000, avec 13 %, et la catégorie pourrait être ainsi moins élevée parce que moins sélective que naguère, d'où une idée de « banalisation », pour le pas parler de « prolétarisation », des cadres. D'autre part, le développement par génération de la population des cadres a connu un grand ralentissement : alors que, de la cohorte née en 1930 à celle née en 1945, la proportion de cadres dans la population a doublé, on note ensuite une quasi stagnation pour les nouvelles générations (Chauvel, 1998), d'où de cruciales inégalités générationnelles qui sur-codent les inégalités sociales « traditionnelles ».

Par ailleurs, la décroissance supposée des catégories populaires dissimule des phénomènes complexes : lorsque l'on additionne employés et ouvriers, c'est-à-dire les professions peu qualifiées ou routinière de l'industrie et des services, depuis 1964, ces catégories populaires représentent environ 60 % de la population, selon que l'on compte l'emploi ou la population active. Par conséquent, il n'y a pas de disparition des catégories populaires, mais tertiarisation (passage des ouvriers aux employés) et développement du chômage au sein de ces catégories, ce qui ne correspond pas à une logique d'élévation dans l'échelle sociale, bien au contraire. Ainsi, l'argument de l'aspiration vers le haut est-il *a posteriori* plus complexe que dans son énoncé initial.

La « moyennisation » selon les revenus

Le débat sur la moyennisation a été relayé par l'analyse en termes de revenus : les travaux de Thomas Piketty soulignent, au long du XX^{e} siècle, la baisse des inégalités économiques, et en particulier la modération des revenus des plus aisés. Les plus modestes ont connu, symétriquement, une croissance de leurs ressources plus rapide que pour la moyenne, au moins sur la période 1955-1980. Dès lors, l'éventail des revenus s'est refermé, comme le montre le *rapport interdécile* : les revenus extrêmes se sont rapprochés lors des années cinquante à soixante-dix, prenant ainsi en sandwich les classes de revenu moyen qui se sont considérablement étoffées, mais cette dynamique s'arrête avec les années quatre-vingt.

Ce resserrement des extrêmes fut essentielle dans la constitution de ce que l'on a appelé dans les années soixante-dix les « nouvelles classes moyennes salariées », à savoir cette population proche de la médiane des revenus, et dont le niveau de

rétribution salarial intermédiaire, de l'ordre de 1 500 euros par mois, assure pour un ménage de deux actifs, un niveau de vie situé à mi-chemin entre les extrêmes.

Rapport interdécile des revenus disponibles nets après impôts et par unité de consommation

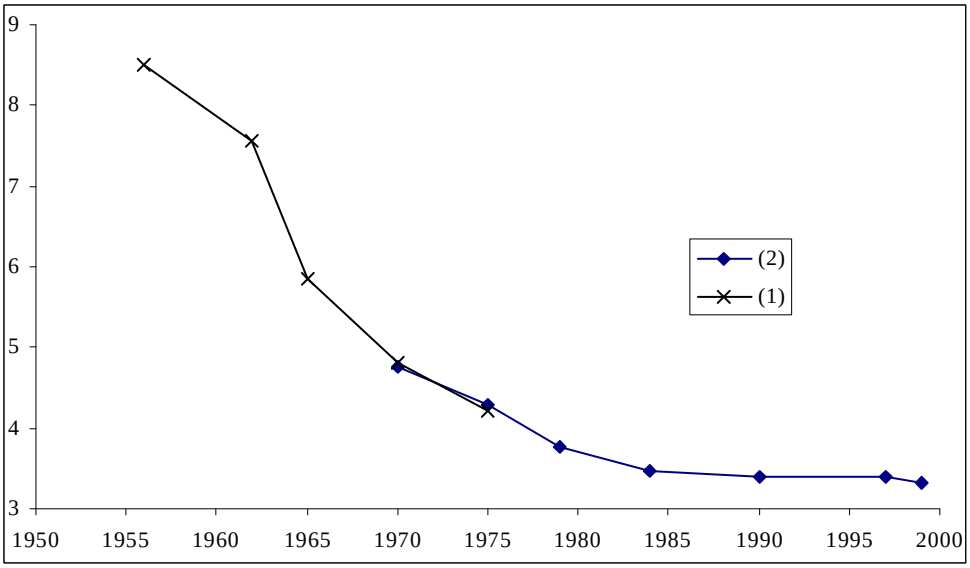

Source : (1) : estimations Louis Chauvel (1997) ; (2) : Insee données sociales 2002-2003

Strobiloïde du niveau de vie (revenu médian = 100)

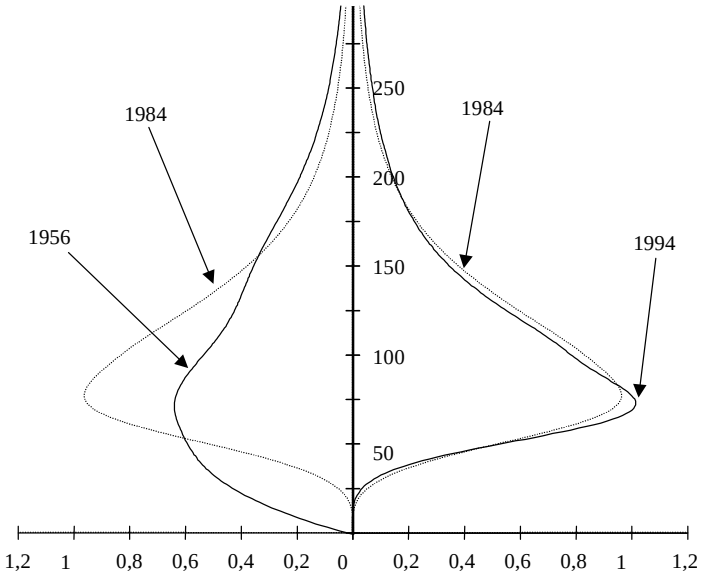

Source : Chauvel L., 1997, « Les inégalités au fil du temps : 1956-1994 », dans L. Dirn, « Tendances de la Société Française », *Revue de l'OFCE*, n°61, pp. 201-207.

Cette classe moyenne ou « classe de revenus médian » particulièrement fournie, prise en sandwich entre des riches relativement moins riches et des pauvres moins marginalisés, fut typique de la période 1965-1984, que Mendras a appelé la « Seconde révolution » française, marquée par cette « moyennisation » de la société, qui doit être comprise tout à la fois comme un processus objectif de rassemblement de la société autour des classes de revenu moyen, et comme un processus de montée en puissance culturelle de nouvelles valeurs et représentations du monde typique de ces classes intermédiaires (déclin des formes traditionnelles de relations interpersonnelles, remise en cause des convenances anciennes et des hiérarchies marquées, recours à une autorité la négociée et non imposée, etc.). Depuis le milieu des années quatre-vingt, cette tendance connaît des difficultés, comme en atteste une modification du vocable de « classes moyennes » qui fait de nouveau référence à des catégories situées très au dessus de la moyenne.

Théoriser les grandes tendances

L'hypothèse de Tocqueville : le déclin des inégalités de conditions

Sur le moyen terme de quelques décennies comme sur le long terme de quelques siècles, le déclin des inégalités pourrait sembler être une évidence. La situation contemporaine pourrait apparaître comme un havre d'égalité par rapport aux époques révolues où la faim menaçait les classes populaires lorsque les titulaires des revenus les plus élevés accédaient à des niveaux de vie difficilement imaginables. S'agit-il là d'une tendance séculaire à d'égalisation des conditions ?

Alexis de Tocqueville, dans la *Démocratie en Amérique*, est premier à avoir exprimé cette hypothèse et à lui avoir proposé une explication selon une « loi d'égalisation » que l'on peut résumer ainsi : « le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande ». Tocqueville, frappé du contraste entre la société française aristocratique de 1830 et celle démocratique des Etats-Unis, développe l'idée d'un processus auto-entretenu qui une fois lancé pourrait ne pas cesser avant une parfaite égalisation : « La haine que les hommes portent au privilège s'augmente à mesure que les privilèges deviennent plus rares et moins grands, de telle sorte qu'on dirait que les passions démocratiques s'enflamment davantage dans le temps même où elles trouvent le moins

d'aliments. J'ai déjà donné la raison de ce phénomène. Il n'y a pas de si grande inégalité qui blesse les regards lorsque toutes les conditions sont inégales ; tandis que la plus petite dissemblance paraît choquante au sein de l'uniformité générale ; la vue en devient plus insupportable à mesure que l'uniformité est plus complète. Il est donc naturel que l'amour de l'égalité croisse sans cesse avec l'égalité elle-même; en le satisfaisant, on le développe. »

Dès lors, suffit-il de patienter pour voir les sociétés converger vers l'égalité ? En fait, l'interprétation est plus complexe, et risque d'échapper tant que nous ne distinguons pas d'une part *inégalité de condition* et d'autre part *inégalité de situation* (autrement dit de conditions *de vie*, d'où les risques de confusion). D'un côté, ce sont les inégalités de droit et de statut, notamment héréditaires, et des barrières juridiques et symboliques entre les « conditions » (on parlait de la « condition noble » ou de la « condition roturière ») ; de l'autre côté, sont en jeu les inégalités économiques d'accès aux ressources, aux biens et aux services. Tocqueville s'intéressait avant tout au premier aspect, à la fin des sociétés aristocratiques, à l'extension progressive du vote censitaire et à la disparition des « inégalités permanentes des conditions », c'est-à-dire héréditaires. Les débats contemporains sur les inégalités économiques relèvent donc d'un aspect qui n'est pas directement celui du constat de Tocqueville.

Si la « loi de Tocqueville » est avérée pour l'égalité des conditions — l'extension du suffrage universel l'atteste —, l'égalité des situations semble obéir à une dynamique moins claire. Elle est plus complexe parce que la réprobation dont fait l'objet l'inégalité de situation n'est pas aussi unanime : elle pourrait être justifiée par une inégalité des talents, des mérites et de l'implication au travail (bien sûr, dans les pays les plus inégaux, ces qualités ne sont peut-être pas mieux récompensées). D'où une dynamique plus complexe, liée aux prises de position collectives changeantes devant un dilemme aussi ancien que la réflexion sur le politique : s'il est injuste de traiter également des êtres inégaux, nous ne savons pas forcément comment et dans quelle mesure traiter des êtres différents et inégaux.

Définir les classes sociales et évaluer leur devenir

Derrière ces constats se dissimule un autre débat, nettement plus conflictuel, celui qui concerne la *disparition des classes sociales*. Lorsque l'on parle de classes sociales, deux grandes traditions sont implicitement opposées, qui répondent à

deux courants contraires qui traversent la sociologie. Pour forcer le trait et simplifier des oppositions que les auteurs ont généralement nuancé ou complexifiées, on peut dire que nous avons deux traditions divergentes, une issue de Karl Marx et l'autre de Max Weber, chacune posant une définition des classes sociales qui lui est spécifique, et qui engage largement le débat théorique.

Du côté marxiste, les classes sociales sont des collectifs structurés par une position spécifique dans le système économique définie notamment au travers de la propriété des moyens de production, marqués par un conflit central (l'exploitation), mais au-delà de ces « conditions de classe », il existe une « conscience de classe », une conscience sociale de leur être collectif, de leur intérêt, de leur dynamique, qui permet de passer de la classe « en soi » à la classe « pour soi ». Cette tradition est parfois qualifiée de *holiste* (‘ολον = tout) parce qu'ici, la totalité est plus que la somme des individus, la classe existant indépendamment et au-dessus de ses membres, en leur dictant leur rôle, par delà la créativité des individus. Au centre se trouve donc l'idée qu'il existe des *rapports sociaux*, c'est-à-dire des conflits structurant le jeu des oppositions dans le monde social, l'inégalité n'étant pas le fait d'une société amorphe, mais de luttes sociales explicites ou implicites permanentes (« Même au moment où il n'y a pas de lutte de classes déclarées, il y a lutte de classes latente, par le fait que, dans une hiérarchie, il faut que les rangs les plus élevés maintiennent leur position, et que, d'autre part, ceux qui occupent les rangs les plus bas, se trouvant dans une situation où ils sont sous-estimés, voudraient bien s'élever dans l'échelle sociale » Halbwachs, *Les classes sociales*, 1937, Paris CDU, p.15). Dès lors, la société « tient » du fait de champs de forces contraires que les groupes en conflit engendrent. Cette tradition est qualifiée aussi de réaliste, parce que les classes sont supposées former des entités véritables et tangibles, et non pas des constructions intellectuelles. Cette vision est certainement la plus construite et remplit la notion de classes d'un appareillage théorique particulièrement dense, loin de toute vision neutralisante.

D'un autre côté, au contraire, la tradition weberienne suppose que les différentes classes sociales sont des groupes d'individus similaires, partageant une dynamique probable semblable (Max Weber parle de *Lebenschancen* ou « chances de vie »), sans qu'ils en soient nécessairement conscients et sans nécessairement agir en commun. Ces groupes résultent moins, d'ailleurs, d'une répartition conflictuelle des moyens de production que de la division du travail où chaque groupe obéit à

une fonction spécifique, dont on peut supposer qu'elle est mutuellement profitable. Ici, la classe sociale n'est pas autre chose, *a priori*, que la somme des individus (individualisme contre holisme) que le chercheur décide d'assembler selon ses critères propres ; ainsi, les classes sont des noms plus que des choses (nominalisme contre réalisme), même si, rappelle Weber, *a posteriori*, peuvent se constituer historiquement des conflits ouverts. Cette lecture est aussi la plus neutre théoriquement.

Par un curieux retournement de circonstances, on constate finalement que l'approche de Marx, très exigeante, pourrait amener à rejeter l'idée de classes sociales, faute de « conscience de classe » marquée par une conflictualité radicale. Au contraire, l'approche de Weber permet d'admettre sans difficulté la pérennité des classes sociales, la notion étant licite dès qu'existent des groupes inégaux dont les dynamiques sont différentes, comme le montre bien la statistique sociale contemporaine.

En définitive, si l'on veut se donner une définition descriptive intermédiaire entre ces deux approches, on pourrait parler de classes sociales pour des groupes :

- objectivement repérables du fait qu'ils sont hiérarchisés, en situation conflictuelle dans la répartition des ressources productives, notamment du point de vue de la détention du capital et du pouvoir qui va avec, caractérisés par des comportements, des pratiques culturelles, des modes de vie typiques,
- mais aussi subjectivement marqués et remarquables non seulement par une culture et des goûts spécifiques, mais surtout par leur conscience de faire partie d'une classe et de devoir agir collectivement en fonction de cette appartenance.

Le déclin des classes sociales ?

L'idée que les classes sociales disparaissent a connu une expansion considérable en France au long des vingt dernières années. De nombreux arguments ont été apportés en faveur de cette thèse. Cette fin proviendrait :

1- dans la sphère politique, de la diffusion du pouvoir (politique et syndical) au sein de l'ensemble des catégories de la population et de la déstructuration des comportements politiques selon les strates sociales ;

2- dans la sphère économique, d'une part de l'augmentation du secteur tertiaire, dont les emplois ne correspondraient pour la plupart à aucun système de classe parfaitement clair, et d'autre part de la diffusion de la propriété dans toutes les couches sociales ;

3- de l'élévation du niveau de vie et de consommation qui conduit à la disparition de strates de consommation nettement repérables, rendant peu vraisemblable l'intensification de la lisibilité des différences de classes.

A ces arguments classiques sont venus s'ajouter d'autres : la croissance scolaire et l'entrée des classes populaires au lycée puis à l'université, le flou croissant des échelles de salaire, la diffusion de la propriété de valeurs immobilières, la généralisation d'une culture « moyenne », la complexification induite par l'entrée massive des femmes dans le monde du travail, la multiplication de différenciations et de conflits fondés sur des enjeux symboliques, et la revendication de la reconnaissance des différences religieuses, de genre, d'ordre culturel, régionalistes, ethniques ou d'orientation sexuelle, ou plus généralement, dans les théories postmodernes, de « styles de vie » mouvants, choisis par les individus au gré du temps.

L'essentiel de l'argumentation des sociologues intéressés à montrer la disparition des classes sociales peut être résumée en un diagnostic simple : baisse des inégalités économiques et éducatives, affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, mais aussi croissance de la mobilité, moindre structuration des classes en groupes hiérarchiques distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie. Le schéma général de ce type de travail est le plus souvent une ligne causale qui va d'une baisse des inégalités économiques jusqu'à celle de la conscience de classe.

Dans une perspective de long terme, sur le demi-siècle passé, c'est une évidence, mais il convient d'en saisir les limites pour échapper aux risques du dogmatisme. Une lecture attentive des vingt dernières années montre en effet que l'on a peut-être un peu vite anticipé sur l'aboutissement de ces évolutions qui nous promettraient au long terme, si elles se maintiennent, une égalisation parfaite.

Pourtant, si l'on passe en revue l'ensemble des indicateurs disponibles, on constatera que :

- la « disparition » des classes populaires (employés plus ouvriers) est très contestable ;
- même si les inégalités statiques (le rapport entre le salaire ou le revenu des classes supérieures et des classes populaire) ont diminué, les « inégalités dynamiques » (le temps de rattrapage des mieux situés par les autres) s'est considérablement accru du fait du ralentissement économique, qui interrompt mécaniquement l'effet d'ascenseur social que la croissance suscitait ; dès lors, des frontières que l'on croyait périmées se reconstituent ;

Strobiloïde du revenu et du patrimoine en francs 2000

100 = médiane du revenu *100 = médiane du patrimoine*

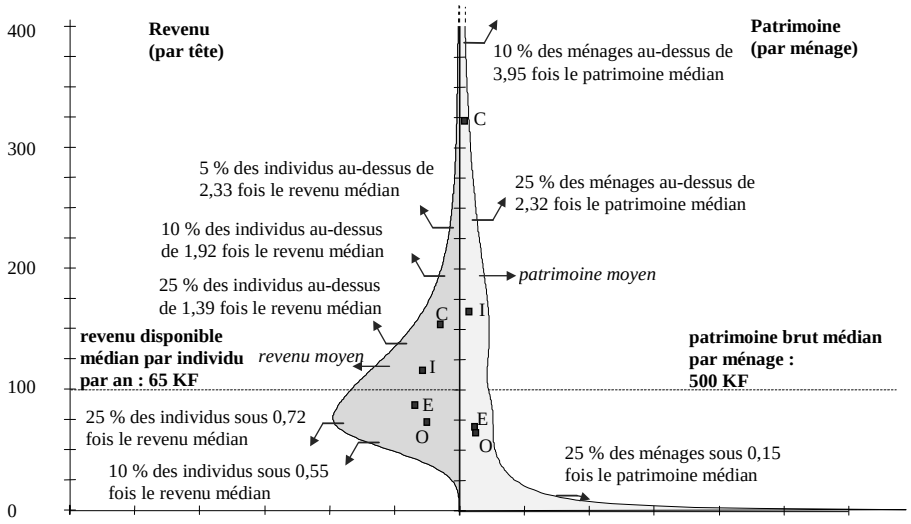

Note : 100 représente la médiane des revenus (respectivement : des patrimoines). Le large renflement au centre du strobiloïde permet de révéler une forte classe moyenne, située à égale distance des extrêmes. Du côté des patrimoines, il n'existe pas de classe « médiane ». Pour le revenu, C, I, E et O représentent la médiane du revenu respectivement des cadres, des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers. Pour le patrimoine, ce sont les moyennes.
Source : Budget des ménages 1995 et actifs financiers 1992, réévalués pour l'année 2000 (en tenant compte de l'enrichissement et de l'inflation)

- alors que la société salariale avait assis sur le salaire tout un ensemble de droits sociaux (retraite, santé, etc.), le recours accru à l'épargne et à la dépense volontaire pourrait amplifier l'effet des inégalités de patrimoine, dont on sait qu'elles sont nettement plus fortes que celles concernant le revenu ;
- par ailleurs, alors que les sociologues postmodernes affirment que nous sommes entrés dans une ère d'abondance qui permet le libre choix des référents de consommation et de culture, on constate au contraire le maintien de très rigides frontières sociales dans l'accès aux biens les plus élaborés ;

- si la mobilité sociale structurelle s'est accrue avec la croissance des cadres et professions intermédiaires, les nouvelles générations qui connaissent une moindre expansion bénéficient de moindres progrès en la matière ;
- concernant la mobilité « nette » des changements de structure sociale, s'il existe bien un surcroît de fluidité (une moindre étanchéité des frontières entre catégories sociales), le phénomène dominant reste bien celui de la reproduction sociale où les enfants de cadres ont relativement à ceux d'ouvriers des probabilités 70 fois plus importantes d'accéder à la catégorie cadre plutôt que qu'à celle d'ouvrier…

Surtout, d'un point de vue objectif, les clivages traditionnels que l'on repère entre classes se sont fort peu affaiblis au cours des décennies récentes marquées par le ralentissement économique. Pour autant, si les classes sociales semblent perdurer d'un point de vue objectif, elles ont subjectivement peu ou prou disparu, faute de conscience collective clairement élaborée, susceptible d'animer une action construite. S'il existait naguère un « conflit central » autour de la question sociale, et en particulier de l'« exploitation » (il faut noter que l'on magnifie peut-être le passé : l'affaire Dreyfuss ou la guerre de 1914-1918 montrent qu'il existait naguère d'autres enjeux conflictuels que les classes), les enjeux politiques se sont considérablement diversifiés. Par conséquent, cet aspect subjectif de déstructuration de la conscience de classe est peut-être la principale dimension de cette « mort des classes sociales ». Pour autant, la conscience sociale des membres des classes populaires de se trouver en difficulté dans la société d'aujourd'hui reste vive et peut perturber profondément le système, comme le 21 avril 2002 l'a montré.

Un avenir ouvert : la spirale des classes sociales

Dès lors, il faut concevoir que les aspects objectifs des inégalités et subjectifs des identités de classe sont deux dimensions complémentaires et distinctes. On peut donc représenter horizontalement l'intensité des inégalités et verticalement celle des identités. Plus une société se trouve à droite, plus elle correspond à une structure inégalitaire, et plus elle est en haut, plus elle correspond à une forte identité collective des classes sociales.

La spirale des classes sociales

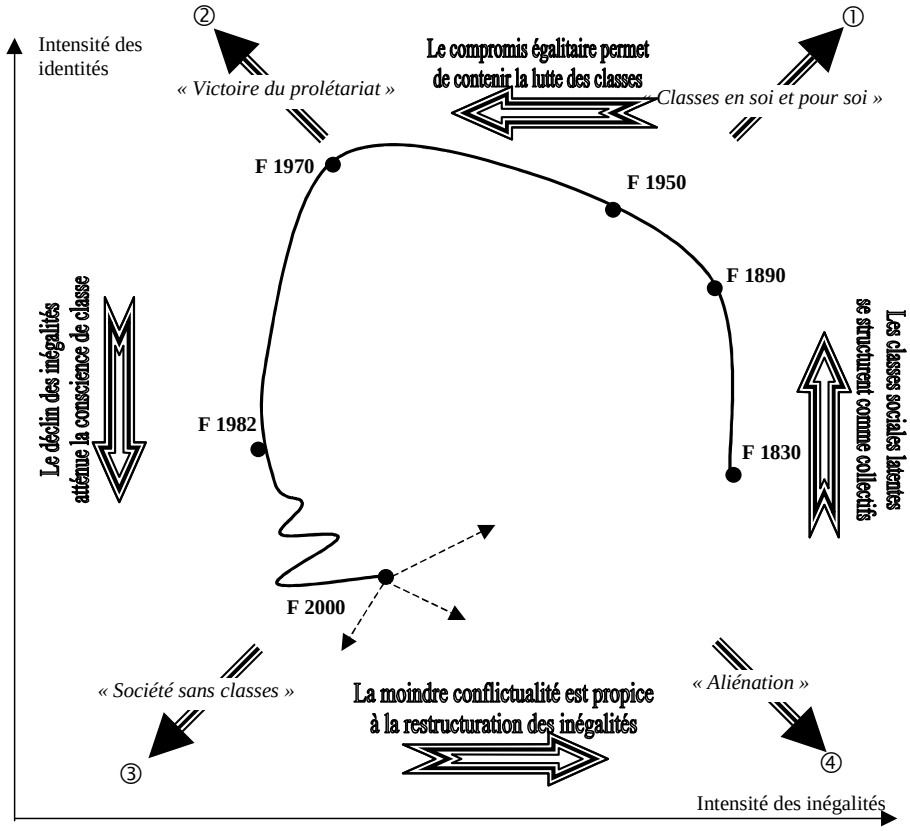

Directionnellement, nous avons ainsi quatre types repérables. En haut à droite, des inégalités fortes sont mobilisées par une conscience de classe marquée : on est en présence d'un système de classes « en soi et pour soi ». En haut à gauche, les inégalités sont affaiblies, mais la conscience de classe forte ; on peut faire l'hypothèse que cette situation suit des revendications sociales abouties. En bas à droite, c'est la situation inverse, où les inégalités importantes existent, sans que la conscience de ces classes n'apparaisse ; il s'agit typiquement d'une situation d'aliénation du prolétariat. En bas à gauche, il s'agit plutôt (directionnellement et à la limite) de la situation d'une société sans classe : sans inégalité ni identité.

En définitive, chacun de ces pôles pourrait être instable, à des degrés divers, notamment parce qu'il faut souvent une génération pour qu'une situation sociale acquise objectivement devienne consciente. La situation de classes en lutte ① est conflictuelle et confronte au risque d'une conflagration sociale, sauf à trouver une autre issue négociée avec la diminution des inégalités économiques ②. Sans parler d'une égalisation parfaite des conditions, dont on n'a jamais vu d'exemple

empirique, cette situation d'égalisation plus ou moins intense peut s'obtenir de deux façons, soit par la victoire politique du prolétariat, soit en faisant en sorte que la bourgeoisie « lâche du lest », objectif premier des compromis de la social-démocratie. A partir de la position ①, l'issue ④ par la perte de la conscience de classe ne paraît pas très vraisemblable. L'égalisation objective des conditions de vie qui caractérise le passage de ① à ② pourrait dissoudre à terme la conscience de classe, d'où un passage ultérieur à la position ③, sauf à rejouer éternellement les mêmes commémorations officielles et les mêmes vieux mythes.

A cet instant, la difficulté est que l'on risque d'assister à un rebond des inégalités, très clair dans le cas des Etats-Unis, plus complexe dans le cas de la France. L'argument selon lequel plus d'inégalités est propice à la motivation par des incitations plus fortes à l'effort, et qu'un large secteur socialisé est inefficace, peut avoir une influence certaine. Sauf dans un pays marqué par un fort civisme et un rapport particulier à la responsabilité politique, la tentation d'aller vers plus d'inégalités pourrait être forte, d'où un glissement probable vers ④ : la reconstitution d'un système objectif de classes, sans conscience de classes. Cette configuration pourrait ne pas être non plus un point ultime.

Si nous considérons la France, l'impression est qu'une partie de la boucle a été parcourue. Il est possible de partir du cas de la France préindustrielle de 1830, marquée par des inégalités économiques très fortes, mais où l'identité du prolétariat est encore loin d'être constituée. La suite du siècle fut bien la montée en puissance de cette identité ouvrière et l'entrée dans le jeu politique du marxisme. A partir des Trente glorieuses et de l'édification d'un système social-démocrate, les inégalités ont été fortement régulées, sans que la conscience de classe ne se soit dissoute pour autant. En définitive, il faut attendre le ralentissement économique des années 1970 et 1980 pour voir s'atténuer la conscience de classe, alors que les inégalités ont cessé de diminuer. C'est là que s'éloigne le rêve de la société sans classes, parce que le discours égalitariste perd de ses soutiens, et le discours inverse marque des points dans le débat public. La reconstitution d'inégalités plus fortes est alors en route.

Les tendances des Trente glorieuses ont fait des classes sociales un objet sociologique dépassé, mais ces dernières décennies semblent leur redonner un contenu et des contours objectifs plus stables. La suite de l'histoire est donc très ouverte.